



Les animaux m'ont permis de parler aux hommes

LA MÉDIATION ANIMALE EN MILIEU CARCÉRAL

Texte : Liliane Gasparini. Photos : Franck Horand.

COUP D'ŒIL

« Est-ce qu'ils vont venir aujourd'hui ? » À la maison d'arrêt de l'Elsau, à Strasbourg, les détenus qui ont choisi l'activité médiation animale attendent Patricia, ses chiens et ses petits animaux. Ils savent que pendant un moment ils vont pouvoir s'en occuper, parler, envisager l'avenir. Les détenus qui participent à cet atelier sont plus calmes, plus sociables qu'ils ne l'étaient auparavant.

En France, quelques établissements assurent des formations, des ateliers, un suivi psychologique : la médiation animale peut dans tous les cas faciliter le contact.

L'ASSOCIATION EVIDENCE ET PATRICIA

« Cela nous fait du bien de voir les chiens ici, c'est notre rayon de soleil. » Le programme de présence et de médiation animale en milieu carcéral, mis en place par la maison d'arrêt de Strasbourg, est assuré par Patricia Arnoux, « à l'origine et au cœur du projet ».

Après un Deug de psychologie et un diplôme de l'Institut de zoothérapie de Québec, Patricia Arnoux a bénéficié d'une formation de comportementaliste avec Michel Chanton, docteur en éthologie et créateur de la profession. Elle a travaillé avec des jeunes filles présentant des troubles du comportement, de jeunes autistes, en pédopsychiatrie, et participé avec l'association Lianes à des actions en faveur de personnes dans le besoin. Elle intervient régulièrement dans des colloques, des écoles de formation de travailleurs sociaux, dans le master de gérontologie à l'université de Strasbourg. Des rencontres avec la direction de l'établissement pénitentiaire de Strasbourg, le person-

nel, les autres professionnels et les encadrants, notamment à propos de suicides de jeunes détenus, l'ont amenée à travailler dans ce milieu en tant qu'intervenante en médiation animale, avec l'appui de l'association Évidence, qui a obtenu le 2^e prix Initiatives Justice 2011 par équipes.

Madame Casano, présidente de l'association, a accepté cette responsabilité parce qu'elle a constaté, à Québec, où elle a fait la connaissance de Patricia Arnoux, que « le concept de médiation animale en milieu carcéral était à l'époque totalement innovant. Il s'inscrivait dans le cadre d'un programme politique d'humanisation et sauvait des animaux maltraités ou abandonnés, que des détenus soignaient de façon délicate et responsable ».

Chacun des participants enrichit ainsi sa relation à d'autres humains. Patricia Arnoux va quotidiennement à la maison d'arrêt avec différents animaux : ses deux chiens « médiateurs », Sunny et Evi, golden retrievers, son chat... qui, lui aussi, rêve parfois de passer à travers les barreaux de la fenêtre... Ils appartiennent tous à Patricia, sont éduqués et vivent en famille. Elle emmène aussi tout un catalogue de nouveaux animaux de compagnie, abandonnés ou maltraités : cochons d'Inde, lapins, tourterelles, colombes, hamsters, furets, mandarins, chinchillas... Chacun trouve là une nouvelle vie, donne son affection en échange. La personne détenue s'occupe de celui dont elle est responsable, le nourrit, le soigne, lui parle, réapprend à se maîtriser, toutes ces choses qui lui seront utiles pour sa réinsertion. La plupart des personnes incarcérées ont peur de la sortie, sont désocialisées, doivent se reconstruire. Le médiateur

animal ne juge pas. Il est complémentaire du psychologue, du psychiatre, de l'assistante sociale, dans la perspective d'une dynamique vers le futur.

LES PERSONNES, LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS

« Les détenus qui participent au programme de médiation animale sont plus sociables, ils ont changé leur attitude en détention et me parlent beaucoup plus », explique Patricia Arnoux.

Les interventions diminuent les tensions, renouent un dialogue, humanisent la prison. Elles agissent positivement sur le stress des surveillants qu'elles inscrivent dans une nouvelle dynamique. En ce qui concerne les petits animaux pris en charge par une vingtaine de « référents permanents », ce programme répond à des critères précis : bonnes conditions de vie et bons traitements des « compagnons de soutien » qu'ils assument totalement.

La première intervention était attendue avec beaucoup de scepticisme, de crainte, de réticence par les agents, agréablement surpris par l'attention soutenue des détenus pendant plus de 50 minutes.

Il y a de nombreuses demandes, de plus en plus de personnes sont intéressées. Certaines ont déjà-été jugées, d'autres sont encore prévenues. Elles viennent de six « quartiers » différents : femmes, quartiers spécialisés de mineurs hommes, psychiatrie, affaires de mœurs, isolement. Au total, environ 200 personnes en une année. Chaque intervention dure une heure. Patricia Arnoux est présente 60 heures par mois. Trois locaux sont réservés pour la présence et la médiation animale en





moments de repos, une balade, des jeux... « Une vie de chien, quoi... »

LES PROJETS

« Le fait de m'occuper des animaux me permet de garder un rythme de vie, presque comme avant : je sais pourquoi, ou plutôt pour qui je dois me lever le matin », raconte un détenu.

L'association développe ce programme qui concerne aussi les sortants, dans le cadre de séances individuelles ou en groupe.

L'association est agréée Centre de formation et propose d'utiliser son expérience strasbourgeoise pour former les intervenants d'autres établissements pénitentiaires dans la même philosophie et la même éthique d'intervention. Avec l'expérience acquise depuis 2008, ce programme devient un modèle de développement et d'humanisation des institutions spécialisées. Il peut être reproduit et adapté dans d'autres établissements pénitentiaires, thérapeutiques, pédagogiques, maisons de retraite, instituts spécialisés.

Il importe de faire en sorte que dans les médias le « sujet de la prison » soit développé de façon plus positive ; que le financement de cette action soit enfin pérennisé. Il est encore inter-régional et dépend du renouvellement de la demande par la maison d'arrêt tous les 6 mois, alors que la « médiation » bénéficie du soutien du ministère de la Justice. Pour le début de l'année 2014, le projet sera pris en charge par

la pénitentiaire qui est constamment à la recherche de partenaires financiers. L'association Taac (www.taac.fr), dont la mission est d'« humaniser le monde avec l'animal », en accompagnant des associations avec l'aide d'entreprises et de professionnels de l'audiovisuel, des médias, de l'environnement, de la santé et de l'éducation, assure depuis le début un soutien efficace à Évidence.

M^{me} Casano témoigne au sujet de Patricia Arnoux : « Elle fait dorénavant partie intégrante de l'organisation de cet établissement avec Sunny, Evi et les autres "bestioles". Son unique inquiétude est de courir chaque année après des subventions qui se réduisent de plus en plus. »

QUELQUES RAISONS D'ESPÉRER POUR LA SUITE

Une enseignante de l'Enap (école nationale de l'administration pénitentiaire) est en train de faire une recherche sur les retombées de la médiation animale en milieu carcéral à Strasbourg. Cette recherche aura un impact sur l'activité, fournira des indicateurs de statistiques permettant de chercher d'autres partenaires et pourra faciliter une prise en charge par le ministère de la Justice.

La Ville de Strasbourg suit cette action depuis le début et s'informe régulièrement sur ses retombées. Elle est partenaire de cofinancement avec la pénitentiaire.

groupe. La personne qui veut s'occuper davantage de « son » petit animal met son voyant et fait une demande au surveillant, dans des créneaux horaires définis.

Les bénéfices sont importants et rapides : diminution de la violence, des suicides, de l'angoisse et de l'agressivité dus à l'isolement. Davantage d'altruisme et d'affection.

Les détenus participant au programme sont revalorisés, responsabilisés. Ils peuvent dès lors profiter des bienfaits d'un travail comportemental sur eux-mêmes qui leur paraît absolument nécessaire pour préparer leur réinsertion. Les animateurs travaillent avec des psychologues et d'autres professionnels de la santé afin d'encourager les détenus à agir durablement sur eux-mêmes.

Patricia Arnoux dispose également d'un indicateur fiable de l'efficacité des ateliers auquel elle est très attentive : il s'agit du comportement des chiens. Ceux-ci participent toujours avec plaisir aux ateliers. En sachant qu'après le travail, Patricia Arnoux leur offre de bons

« J'ai une responsabilité envers l'animal dont je m'occupe, je ne l'oublierai pour rien au monde. »

